



## CGT-TRANSPORTS-URBAINS- SEMITAG

8 rue de l'Industrie 38320 Eybens  
Tel : 04.76.62.87.77 Courriel : cgtag@free.fr

### **REFERENDUM CITOYEN AUX USAGERS ET AUX SALARIES DES TRANSPORTS**

## **SAUVONS NOS TRANSPORTS PUBLICS !**

Au mois de novembre 2011, les Elus du SMTC ont voté la continuité du mode de gestion de la SEMITAG en **Société d'économie mixte (SEM)**.

**Pour les Usagers des transports**, la qualité du service dépend pour beaucoup de la qualité du matériel, de son entretien comme celui de la voirie et **du professionnalisme des agents**.

Aujourd'hui la SEMITAG a, comme délégataire **privé**, Véolia-Transdev, groupe qui n'a aucun objectif sur l'amélioration du Service Public dans les Transports, **puisque ce n'est pas leur rôle**. L'objectif premier de ce groupe est d'assurer chaque année une augmentation sensible des dividendes de ses actionnaires.

### **MOINS DE BUS, MOINS DE TRAMS, MOINS DE ZONES DESSERVIES, PLUS DE CORRESPONDANCES, PLUS DE PANNES ET D'AUGMENTATIONS DES TITRES DE TRANSPORTS !**

**Pour les salariés de la SEMITAG**, le constat est tout aussi alarmant : A orienter principalement l'économie des transports publics sur des critères de rentabilité, nous constatons les dégâts que cela entraîne en terme de destruction sociale, du droit du travail, de salaire et de l'emploi.

Nous pouvons empêcher la casse de nos Services Publics dans les Transports !  
La CGT-SEMITAG vous propose un autre mode de gestion de la SEMITAG.

### **Une gestion en Société Publique Locale (SPL) !**

#### **1. Qu'est-ce qu'une SPL ?**

*Une SPL est une société anonyme créée par au minimum deux collectivités territoriales dont elles détiennent la **totalité du capital** afin de lui confier, sans mise en concurrence l'exploitation de services publics.*

## 2. Quelle est la différence entre une SEM et une SPL ?

A la différence de la société d'économie mixte (SEM), une SPL n'est créée que par des « collectivités territoriales » et pour satisfaire leurs besoins uniquement. Aucun actionnaire privé ne peut entrer dans le capital d'une SPL.

*Pour la CGT-SEMITAG, il est incontestable qu'une Société Publique Locale contrôlée par la seule puissance publique, sans aucun intérêt privé doit de toute évidence accorder plus d'attention aux conditions de travail, à la formation du personnel, aux droits des salariés qu'une Société Privée.*

*La SPL, devrait donner davantage de garanties aux Usagers et aux Salariés qui assurent le service des transports tout simplement parce qu'ils seront dans une structure dépendant directement des élus sans qu'interviennent des critères de rentabilité privée.*

A la CGT-SEMITAG, nous pensons que le mode de gestion des Transports Urbains doit faire l'objet d'un débat public !

Dans cette logique, il est urgent que les Usagers et les Salariés des Transports réclament le droit d'être consultés avant toute décision.

**IL EST TOUJOURS TEMPS D'AGIR POUR LA SAUVEGARDE  
DU SERVICE PUBLIC DANS LES TRANSPORTS.**

**AGISSEZ AUPRES DES ELUS CONCERNES !**

.....

• Du Président du SMTC	: Michel ISSINDOU (Parti Socialiste)
------------------------	--------------------------------------

Adresse mail : [michel.issindou@ville-gieres.fr](mailto:michel.issindou@ville-gieres.fr)

• Du Président de la SEMITAG	: Yannick BELLE (Parti Socialiste)
------------------------------	------------------------------------

Adresse mail : [contact@yannickbelle.fr](mailto:contact@yannickbelle.fr)

• Des Elus du SMTC

A l'adresse postale suivante : **SMTC**  
**3 rue Malakof**  
**38000 Grenoble**

1. Je vous demande le retrait de la décision prise par le SMTC sur le mode de gestion en SEM de la SEMITAG.

2. Je vous demande une discussion publique sur la proposition de la CGT-SEMITAG pour une gestion en SPL de la SEMITAG.

Tract imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique